



Le SNUDI-FO appelle l'ensemble des personnels à préparer la conférence nationale du 17 novembre sur l'inclusion systématique !

490 élèves en attente d'affectation dans des établissements sociaux ou médico-sociaux, en ULIS ou en SESSAD dans l'Hérault, 1127 en Indre-et-Loire, 1900 dans les Yvelines, 438 dans le Tarn... 400 élèves en attente d'AESH dans les Yvelines, au moins 3200 heures d'accompagnement individuel non pourvues dans le Rhône...

La loi Montchamp de 2005, l'acte 1 de l'Ecole inclusive, la mise en place des PIAL et toutes les mesures de destruction de l'enseignement spécialisé prises par les gouvernements qui se sont succédés ont abouti à une telle situation dans les écoles.

De l'ensemble des départements remontent des situations désastreuses liées à l'inclusion scolaire systématique, dues au manque de places dans les structures spécialisées, au manque d'AESH.

Et comme si cela ne suffisait pas, le président Macron annonce avec l'acte 2 de l'Ecole inclusive :
« Notre ambition est de mettre fin aux établissements fermés dans lesquels les enfants vivent à part. Les établissements médico-sociaux pour enfants vont donc se transformer pour devenir des plateformes de services coordonnés, en partenariat avec les écoles, les collèges et les lycées. »

Insupportable !

Le SNUDI-FO, avec sa fédération, n'accepte pas que ce gouvernement refuse aux élèves en situation de handicap des conditions de scolarisation adaptées à leurs difficultés, qu'il dégrade comme jamais les conditions de travail des personnels, qu'il maintienne les AESH dans la précarité et sous le seuil de pauvreté...

C'est ainsi que la FNEC FP-FO a pris l'initiative d'une conférence nationale de délégués vendredi 17 novembre à Paris au siège de la confédération FO pour revendiquer :

- le maintien et la création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux ;
- la création à hauteur des besoins de postes d'enseignants spécialisés ;
- un statut et un vrai salaire pour les AESH et leur recrutement à hauteur des besoins ;
- le retrait de l'acte 2 de l'Ecole inclusive.

Si cette conférence permettra de dresser un saisissant état des lieux de la situation, elle sera surtout amenée à prendre une initiative nationale de mobilisation pour faire aboutir ces revendications, pour que cesse cette mécanique infernale de remise en cause des droits des élèves (en premier lieu ceux en situation de handicap) et des conditions de travail des personnels.

Dans les départements, ce sont des dizaines voire des centaines d'enseignants, d'AESH, de PsyEN, mais aussi parfois de parents d'élèves, de personnels de l'action sociale, de responsables associatifs qui se réunissent ou vont se réunir dans des réunions dont la FNEC FP-FO a pris l'initiative, et qui mandateront des délégués pour cette conférence.

Le SNUDI-FO appelle les personnels à participer massivement dans les départements aux réunions prévues sur la question de l'inclusion scolaire systématique, à y apporter leur témoignage, et à commencer à s'organiser, avec le syndicat, pour préparer la conférence du 17 novembre et l'indispensable mobilisation qu'elle décidera.

Montreuil, le 4 octobre 2023